

Qui enseigne dans les UFR STAPS ?

Les étudiants en STAPS suivent des enseignements très diversifiés : cours scientifiques, activités sportives, enseignement professionnels, etc. Ils sont de fait au contact d'enseignants très différents, dont ils perçoivent parfois confusément les spécificités sans toujours en comprendre l'origine. Nous présentons ici les principales catégories d'intervenant dans les UFR STAPS.

Les Professeurs d'Education Physique et Sportive

Les enseignants d'EPS, certifiés ou agrégés, représentent un pourcentage important des enseignants dans les UFR STAPS. Ces enseignants, qui dépendent du Ministère de l'Education Nationale, sont détachés au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour travailler à l'université. Leur présence massive, beaucoup plus marquée que dans les autres disciplines universitaire, est évidemment liée à l'histoire des STAPS, héritière des IREPS et des UEREPS entièrement dédiés à la formation des futurs enseignants EPS.

Les enseignants d'EPS, au sein des UFRSTAPS, interviennent essentiellement au niveau des enseignements pratiques et théoriques relatifs aux Activités Physiques et Sportives, ainsi qu'à celui des enseignements professionnels. Des enseignants du secondaire issus d'autres disciplines (anglais, sciences économiques et sociales, ...) peuvent aussi être présents dans les équipes pédagogiques.

Les Maîtres de Conférences

Les Maîtres de Conférences sont des enseignants-chercheurs. Ce qui signifie qu'à côté de leur charge d'enseignement, qui est réduite de moitié par rapport aux enseignants, Ils doivent mener une activité de recherche, attestée notamment par la publication d'ouvrages ou d'articles scientifique. Les Maîtres de Conférences sont également supposés participer à l'encadrement administratif de l'enseignement, notamment comme responsable de diplôme.

L'accès à ce corps requiert la possession d'un doctorat. Les enseignants-chercheurs sont généralement en charge des enseignements scientifiques, mais en fonction de leurs compétences ils interviennent aussi dans les enseignements professionnels et parfois dans les pratiques sportives.

Les Professeurs d'Université

Les Maîtres de Conférences peuvent accéder au corps des Professeurs d'Université après avoir obtenu l'Habilitation à Diriger les Recherches. Les Professeurs d'Université ont des charges d'enseignement similaires à celles des maîtres de conférences et doivent également avoir une activité de recherche. Les PU sont sensés occuper les postes de responsabilité les plus importants au sein des UFR STAPS (directions d'UFR ou de département, direction de laboratoires, directions d'équipes de formation, etc.)

Les Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER)

Au sortir de leur thèse, les jeunes docteurs ont la possibilité durant deux années d'occuper des postes d'ATER. Cette fonction leur permet de parfaire leur dossier, en

termes de recherche et d'expérience d'enseignement, en vue de leur futur recrutement en temps que Maître de Conférences.

Les Professeurs Associés à Temps Partiel

Les PAST partagent leur activité entre un mi-temps d'enseignement et un mi-temps dans une entreprise. Ils sont recrutés sur des contrats de trois ans, renouvelables. Assimilés à des enseignants-chercheurs, ils représentent une ressource importante dans le cadre des enseignements professionnels.

Les intervenants extérieurs

Le plus souvent les UFR STAPS ne disposent pas de suffisamment d'enseignants titulaires pour assurer l'ensemble des cours programmés. Il est alors nécessaire de faire appel à des intervenants extérieurs, enseignants ou professionnels, pour assurer ces charges d'enseignement. Le recours à ces intervenants extérieurs est essentiel, surtout au niveau des enseignements professionnels où ils apportent un éclairage directement issu des entreprises.

Didier Delignières
Doyen de l'UFR STAPS de Montpellier
Président de la Conférence des Directeurs et Doyens de STAPS (C3D)